

0544

Paris, le 17/07/2024

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de M. Houille Alain, en qualité de chef d'établissement du Lycée français Jean Renoir de Munich – Allemagne à compter du 01/09/2021.

Décide :

Article 1er : Monsieur Alain Houille est autorisé à signer la reconduction du marché constitué des lots suivants :

- Lot 1 « ramassage scolaire de l'école primaire »
- Lot 2 « gestion et coordination du ramassage scolaire de l'école primaire » »

Ces lots sont attribués au groupement constitué des entreprises Klessinger (Oertlinwegstr.1 - 81543 München), Kistler (Kalling 8a - 84405 Dorfen) et Heller (Friedenspromenade 100 - 81827 München) pour un montant total prévisionnel de 212 850 € ttc (lot 1 – 182 250 € ttc / lot 2 – 30 600 € TTC) dans le cadre de la reconduction du marché initial pour une durée d'un an du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, ce marché pourra être reconduit encore une année supplémentaire du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.



Claudia SCHERER-EFFOSSE